

Lettre ouverte :

H.M. Le 21 octobre 2005

Cher Monsieur Fliccx,

Je vous remercie de m'avoir fait parvenir 2 exemplaires de la revue *Le Figaro Magazine* parue le 15 octobre 2005 et contenant votre article (p.30-32). Il y a du bon, mais aussi de quoi me rendre mécontent, alors que je vous avais accordé beaucoup de temps (deux heures) et que vous aviez enregistré cette interview. Vous pouviez donc vérifier.

D'après votre texte, on pourrait comprendre que je suis professeur de « mécanique » et de « mathématiques », alors qu'il s'agit de mécanique quantique et de physique mathématique, ce qui n'est pas la même chose.

Il y aurait eu un prix pour « la meilleure question de la semaine. » Il s'agissait de la meilleure question du mois, sinon cela n'aurait pas été tenable pendant des années.

Je n'ai pas parlé de 3000 témoignages et je n'ai certainement pas prétendu que « près de la moitié émanent de membres de la gendarmerie et de la police. » Vous avez inventé cela et ceci est très grave, puisque des informations qui semblent venir de sources sûres sont ainsi rendues non crédibles. C'est sans aucun doute, une désinformation dangereuse.

Le ministre de la Défense Nationale, Monsieur Guy Coëme, n'avait rien à voir avec l'intervention des F-16. Il a seulement dû donner l'autorisation pour que je puisse avoir accès aux données des radars militaires. Ce Ministre n'a donc pas « entraîné » la FAB dans une « véritable traque aux intrus. » Je vous avais dit, par contre, que les F-16 sont montés pour élucider la nature des échos radar inhabituels, mais bien réels, qu'on observait au moyen des deux radars militaires au sol.

Ces échos radars n'étaient pas situés « généralement entre 100 et 400 mètres d'altitude », mais entre 2100 et 5400 m. Ceux que les radaristes de Glons et de Semmerzake avaient détectés étaient situés à 3300 m (voir le premier rapport de la Sobeps de 1991, p.380). J'ai même fourni un graphique pour l'évolution de l'altitude des deux traces les plus importantes (voir le second rapport de la Sobeps de 1994, p.397). Votre présentation suggère des idées complètement fausses.

Je n'ai jamais dit qu'il s'agissait de « nuages ionisés », mais seulement de masse d'air humide, contenant de la vapeur d'eau *non condensée*. Pour cette raison j'ai parlé de « nuages invisibles », mais les molécules d'eau sont mises en rotation par des micro-ondes, même lorsqu'elles sont séparées les unes des autres. Il pouvait donc y avoir des réflexions radar. Le point important était d'ailleurs qu'il y avait des « interférences » entre les ondes partielles, réfléchies à différents endroits, de telle manière que les filtres électroniques des radars Doppler des F-16 ne les ont pas éliminés. Le terme interférence n'apparaît pas du tout dans votre article, ce qui vide cette affaire de sa substance.

Je n'ai pas dit que les radars des F-16 furent modifiés « suite à mes remarques. » Il le furent, je pense, parce que des pilotes ont été assez souvent gênés par ses effets (voir le second rapport de la Sobeps de 1994, p.406) et surtout parce que les possibilités techniques ont évolué, mais maintenant, on n'a plus les mêmes risques de confusion. Vous auriez pu mentionner par ailleurs que je voudrais que les « sceptiques » fassent preuve de la même honnêteté intellectuelle et qu'ils réalisent des enquêtes aussi approfondies.

Vous dites qu'en Belgique, « on a affaire à des triangles et à des sphères. » Je n'ai pas parlé de sphères dans ce contexte, puisque cela ne constituerait qu'un cas particulier des objets classiques à symétrie axiale. A ma connaissance, il n'y en a pas eu de sphères. J'ai peut-être parlé d'une sphère dans le contexte de la théorie que j'ai développée, puisque les équations permettent alors d'obtenir des solutions analytiques tout à fait rigoureuses, mais encore assez simples. Les objets qu'on a vus en Belgique étaient des plates-formes comportant des angles. Il pouvait s'agir de triangles, éventuellement avec deux coins coupés

ou des côtés courbées, mais il y avait aussi des losanges et d'autres quadrilatères plus ou moins symétriques. Que cela puisse exister n'était pas connu à l'époque, du moins pas par le public et c'est cela qui était significatif.

Je n'ai pas parlé d'ovnis de la dimension d'un « terrain de football. » On en a vu plus tard, surtout à d'autres endroits dans le monde.

D'après vous, je serais un « spécialiste des phénomènes électrostatiques » et c'est apparemment pour cette raison que j'ai élaboré une théorie, dont vous dites « en simplifiant : l'objet s'appuierait sur un champ électromagnétique qu'il fabriquerait comme sur un coussin d'air ultra-résistant. » Ces deux affirmations sont de votre invention et pour un physicien, elles sont loufoques, voire aberrantes. Là, vous m'avez certainement fait du tort ! Vous ne mentionnez même pas qu'il s'agit d'une « propulsion électromagnétique pulsée », où l'on agit au moyen d'un champ EM adéquat *sur des particules chargées*. Cela est complètement différent et pouvait se dire pour n'importe quel public. En tout cas, on n'a pas le droit de déformer la vérité, en croyant que cela serait plus compréhensible !

Je n'ai pas dit que « Depuis dix ans, la physique quantique est devant un mur, elle n'avance plus. Elle n'arrive plus à ouvrir des portes. » J'ai dit sans doute qu'il y a beaucoup de nouveaux problèmes non résolus qui se posent actuellement en physique, aussi bien au niveau des particules élémentaires qu'au niveau du cosmos. » C'est tout à fait différent ! J'ai certainement parlé du fait que le phénomène ovni nous confronte à de nouvelles questions, qu'on peut et qu'on doit chercher à résoudre, mais je n'ai rien dit qui ressemble au sous-titre de votre article : « L'ovni au secours de la science. » Cela est ridicule et trahit ma pensée.

Je pense pour différentes raisons que la photo de Petit-Rechain publiée dans le même numéro a été manipulée. Il vaut toujours mieux de s'en tenir aux faits.

Vous avez cependant bien reproduit ce qui me tient à cœur : « la science se doit d'aborder le problème » des ovnis, parce que la science « progresse » à partir des questions qu'elle se pose et qu'elle cherche vraiment à résoudre. Vous avez également bien traduit une autre idée essentielle : « Il n'y a aucune excuse à ne pas s'occuper d'un problème sous le simple prétexte qu'on ne le comprend pas. »

Je suis désolé d'avoir été obligé de détailler tous ces points, mais j'espère que vous pourrez en tirer des conclusions utiles. Pour ma part, je refuserai dorénavant toute interview, si je ne peux pas approuver auparavant le texte qui sera publié.

Cordialement, Auguste Meessen